



PROTECTION DES EPOXY AUX RAYONS UV DURCISSEUR DE SURFACE

PERIMETRE



POXY PROTEC

PROPRIETES

POXY PROTEC est un produit **mono composant** en **phase aqueuse** destiné à protéger tous les supports contre les **rayons UV**.

POXY PROTEC **améliore les caractéristiques mécaniques** des subjectiles sur lesquels il est appliqué en les **durcissant** et les **imperméabilisant**.

POXY PROTEC s'applique sur les revêtements EPOXY type **POXY PLUS** mais également sur le **béton**, le **ciment**, le **bois**, etc,

POXY PROTEC est **anti poussière** et **anti-taches**.

POXY PROTEC est un excellent **vernis pour le bois**.

MISE EN OEUVRE

Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, sèches, dégraissées, dépoussiérées et adhérentes.

POXY PROTEC est prêt à l'emploi et devra être bien agité avant utilisation.

Pour des supports fermés, il conviendra de diluer 1 volume de **POXY PROTEC** avec 1 à 2 volumes d'eau.

Appliqué au pistolet devra être dilué avec 50% d'eau.

Outils : rouleau, brosse ou pistolet

Application : **POXY PROTEC** s'applique en général en 2 ou 3 couches.

Produits à base d'époxy : 1^{ère} couche diluée à 50% d'eau, appliquer ensuite la 2^{ème} couche pure si nécessaire.

Bois : 1^{ère} couche diluée à 50 % d'eau pour imprégner profondément le support, appliquer ensuite la 2^{ème} couche pure. Sur bois il est conseillé de poncer légèrement entre chaque couche pour éliminer les fibres de bois qui se redressent.

Béton et support minéraux (dont marbre) : 1^{ère} couche diluée à 50 % d'eau pour une imprégnation profonde du support et ainsi obtenir les caractéristiques mécaniques recherchées. On appliquera ensuite les autres couches pures jusqu'à l'obtention d'une surface glacée.

POXY PROTEC peut être appliqué dans les toutes premières heures suivant la confection du béton.

Dans tous les cas, attendre 24 heures pour appliquer la couche suivante et ne pas attendre plus de 48 heures entre chaque couche, au-delà, il sera nécessaire de poncer légèrement la surface avant de procéder au passage d'une nouvelle couche.

Temps de séchage : Séchage hors poussières : 3 H

Temps de durcissement sec et circulation légère : 24 H

Temps de durcissement circulation lourde : 48 H

NB : Les temps indiqués peuvent varier selon les conditions climatiques, nos informations sont données pour une température à 20°C et une humidité relative de 65%.

Consommation :

Bois et support poreux :

Couche d'imprégnation = 1 kg pour 10 m²

Par couche pure = 1 kg pour 5 m²

Support hydrofugés tels que revêtements époxy, béton, marbre :

Couche d'imprégnation = 1 kg pour 12 m²

Par couche pure = 1 kg pour 8 m²

Finition : **POXY PROTEC** doit rester brut

Précautions particulières :

Appliquer sur surface parfaitement sèche.

Pour obtenir l'adhérence nécessaire entre les couches, attendre 24 heures pour appliquer la couche suivante et ne pas attendre plus de 48 heures entre chaque couche.

Travailler avec des gants et éviter le contact avec la peau et les yeux.

Teinte : incolore, mat satiné en une couche, brillant en plusieurs couches.

SECURITE D'EMPLOI

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

Stocker à l'abri des enfants.

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne youtube « Périmètre bâtiment »

Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet www.perimetre.pro, rubrique « Produits ».

Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison. DLU 1 AN. 29/03/2017